

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



HAUTS-DE-SEINE
YVELINES, VAL D'OISE

AdN 



Amicale du Nid

SOMMAIRE

L'AMICALE DU NID VOUS REMERCIE

4

ÉDITO

5

BILAN DE L'ANNEE 2023

6

L'AMICALE DU NID 92 EN ACTION

9

- **Présentation de l'établissement des Hauts de Seine** 11
- **Présentation des services et dispositifs de l'établissement** 12
- **L'Atelier d'Accueil à la Vie Active** 13
- **L'Accompagnement Social sans Hébergement (ASH)** 18
- **L'hébergement** 20
- **Les Parcours de Sortie de la Prostitution** 23
- **Le travail sur le récit de vie** 24
- **La prévention/La sensibilisation** 25
- **Les évènements collectifs** 27
- **L'accueil des stagiaires** 31
- **Le service mineur** 32

PERSPECTIVES 2023

23

CELLES ET CEUX QUI FONT L'AMICALE DU NID

23

- **Ressources** 38
- **Etre adhérent.e** 39
- **Partenaires** 42

L'AMICALE DU NID VOUS REMERCIE !

merci

AUX ADHERENT.E.S

qui font vivre l'établissement par leur engagement
bénévole au sein du comité territorial, du conseil
d'administration et en bénévolat d'action

merci

AUX SALARIE.E.S

qui ont choisi de mettre leur professionnalisme au
service de la prévention et de l'accompagnement
des victimes du système prostitutionnel.

merci

AUX FINANCEURS

Etat et collectivités territoriales, qui ont confiance
à l'Amicale du Nid et aux donateurs.trices qui
savent que leur don sera utile

Mot de Véronique CASTELAIN, Présidente du Comité territorial de PARIS et HAUTS-DE-SEINE

On ne peut être qu'impressionnés par la vitalité et le professionnalisme qui se déploient au fil des pages du rapport d'activité 2023 des établissements 92 et 75 de l'Amicale du Nid.

Les établissements 75 et 92 sont des lieux fondateurs du développement de la lutte contre le système prostitutionnel dans le Grand Paris par les outils et les valeurs du travail social (assistants de service social, Éducateurs spécialisés, Juristes, Psychologues, ...)

Ces professionnels-es de l'action sociale sont les vecteurs d'un abolitionnisme actif et vivant lequel anticipant en quelque sorte le renouveau du mouvement féministe autour de METOO, intègre la prostitution comme une violence faites aux femmes depuis de nombreuses années.

Leur lutte contre le système prostitutionnel se développe bien entendu dans une approche intersectionnelle inscrivant la prostitution dans un continuum de discriminations de nature économique, genrée, racisée qui est source de violences et d'emprisonnement.

Les établissements 75 et 92 rendent audible et visible l'expansion de la prostitution sur le territoire de la métropole et sur les réseaux sociaux.

Ils sont sur les lieux de prostitution physique et numérique aux côtes des personnes et notamment des mineurs qui sont si difficiles à approcher. L'accompagnement des mineurs prostitués est un enjeu sociétal et l'Etat peut compter sur l'Amicale du Nid pour continuer à imaginer des nouveaux principes d'action dont le sujet est complexe.

Le rapport d'activité détaille toutes les actions qui vont permettre à une personne de rechercher d'abord une écoute puis un soutien ou un conseil et ensuite des solutions concrètes comme alternatives à sa situation.

Il faut souligner la grande capacité des équipes socio-éducatives à soutenir les femmes, les hommes, les jeunes majeurs, les mineurs dans un contexte prostitutionnel diversifié et en évolution constante : prostitution dans les bois de l'agglomération parisienne, sur internet, dans des appartements loués 1 ou 2 jours, dans des chambres d'hôtels situées en milieu péri urbain.

Sortir de la prostitution requiert du temps et passe nécessairement par un parcours d'étapes.

Le Comité Territorial de l'Amicale du Nid 75 et 92 tient à remercier Jean-Christophe Tête et ses équipes pour l'ensemble des actions conduites en 2023, leur professionnalisme et l'impact probant de leur travail sur les alternatives à la prostitution.

L'AMICALE DU NID EN 2023

ASSOCIATION ENGAGÉE

L'Amicale du Nid (AdN) est une association unitaire, qui compte bientôt 78 ans d'engagement auprès des personnes en situation de prostitution, victimes du système prostitutionnel, du proxénétisme, de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle pour un accompagnement vers la sortie. L'engagement de l'association s'inscrit en alignement avec la politique publique de l'État français, abolitionniste.

Nos principes

La laïcité, l'indépendance de toute organisation ou parti

Le respect des principes de liberté, d'égalité et de solidarité

Aucune conception moraliste restrictive et puritaine de la sexualité

Aucune complaisance vis-à-vis de toutes formes de violences sexistes et sexuelles, notamment les violences du système prostitutionnel

La défense des droits des femmes, des enfants victimes de violences sexuelles et sexistes

La défense de l'abolition du système prostitutionnel, le refus de considérer la prostitution comme un métier, la protection de ses victimes, l'interdit d'achat d'acte sexuel

Le refus de toute forme de discrimination, de racisme, de sexisme, d'homophobie et de transphobie

Une action fondée sur une pensée et une pratique de l'égalité et de l'émancipation : le féminisme laïque, abolitionniste et universaliste

Les principes républicains : égalité entre les femmes et les hommes, non-patrimonialité du corps humain, dignité de la personne humaine visant à garantir son intégrité physique et psychologique contre toute atteinte extérieure

HISTOIRE DE L'ETABLISSEMENT

- ▶ L'établissement tel qu'il existe dans sa configuration actuelle est né de la mutualisation des moyens opérés entre le Service Actions de Réinsertion en Milieu Ouvert (SARMO) fondé en 1970 et l'Atelier d'Aide à la Vie Active (AAVA) Dagobert.

- ▶ Le 04 août 2008, un arrêté préfectoral autorise la fusion du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (SARMO) et de l'Atelier Dagobert (AAVA) en un même établissement dénommé (AdN92).

- ▶ L'arrêté DRIHL/UTHL/SHAL du 06 août 2013 détermine la capacité du CHRS AdN92 comme suit :
 - 21 places d'hébergement d'insertion
 - 20 places pour l'Action d'Adaptation à la Vie Active
 - 16 places de suivis sans hébergement

Une Convention de subvention signée avec la DRIHL des Hauts-de-Seine permet l'ouverture d'un dispositif « d'hébergement d'urgence ponctuel à l'hôtel en lien avec le 115/92 ».

2 chambres d'hôtel sont réservées à cet effet en 2014. 2 autres supplémentaires le seront en 2015.

Ces 4 chambres sont intégrées depuis 2020 sur le CHRS.

QUELQUES DATES IMPORTANTES

- 2013, l'établissement AdN92 a procédé à son évaluation interne avec le soutien du cabinet Pluriel Formation.
- 2014, l'évaluation externe est réalisée par le cabinet CRESS
- 2015 : première réécriture du projet d'établissement
- 29 mars 2017 : PREFET DE PARIS : arrêté portant agrément de mise en œuvre du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle pour le département des Hauts de Seine.
- 20 juillet 2017 : PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE, PREFET DE PARIS : arrêté portant agrément de mise en œuvre du parcours de la sortie de prostitution et d'insertion sociale et professionnelle pour le département du Val-d'Oise.
- 21 décembre 2017 : Signature d'un CPOM interdépartemental (AdN75 et AdN92)
- 19 mars 2018 : SGAR/DELEGATION REGIONALE AUX DROITS DES FEMMES : Arrêté portant agrément de mise en œuvre du parcours de sortie de sur le parcours de sortie de prostitution et insertion sociale et professionnelle pour le département des Yvelines.
- 25 novembre 2021 : PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE/ DRIHL : arrêté portant agrément au titre de l'ingénierie Sociale, financière et technique.
- 25 novembre 2021 : PREFET DE LA REGION D'ILE DE FRANCE/ DRIHL : arrêté portant agrément de l'association l'Amicale du Nid au titre de l'intermédiation locative et gestion locative sociale des Hauts de Seine.
- 24 décembre 2021 : Signature du CPOM interdépartemental (AdN75-AdN92-AdN93)
- 2021 : actualisation du projet d'établissement pour la période 2022-2026, validé par le Conseil d'Administration (CA) le 23 avril 2022

L'AdN 92/78/95 en 2023

15 Professionnel.le.s

143



Professionnel.le.s formé.e.s

378

Jeunes bénéficiaires
des actions de
prévention

184

personnes
signalées



39



personnes
hébergées

Dont 9 enfants

68

adultes et

21

enfants

accompagnés
sur le 92/78/95



17

Personnes entrées
en parcours de
sortie prostitution

42

Stagiaires bénéficiaires
des AAVA*

*Ateliers d'Adaptation à la Vie Active

L'AMICALE DU NID EN ACTION



■ PRÉSENTATION DE L'ETABLISSEMENT	11
■ PRÉSENTATION DES SERVICES	12
■ L'AAVA	13
■ L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL SANS HEBERGEMENT (ASH)	18
■ L'HEBERGEMENT	20
■ LES PARCOURS DE SORTIE DE LA PROSTITUTION	23
■ LE TRAVAIL SUR LE RECIT DE VIE	24
■ ACTIONS DE PREVENTION ET SENSIBILISATION	25
■ LES EVENEMENTS COLLECTIFS	27
■ L'ACCUEIL DES STAGIAIRES	31
■ LE SERVICE MINEUR.ES	32

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT DES HAUTS DE SEINE

Cadre Ethique auquel l'établissement se réfère

L'action sociale de l'établissement a pour objectif premier de rendre ou de faciliter l'accès à une capacité citoyenne aux personnes pour lesquelles il intervient.

- ◆ Les situations traitées par l'établissement AdN des Hauts-de-Seine sont celles de personnes, femmes ou hommes concernées par la prostitution et qui souhaitent s'engager dans un parcours d'insertion socio-professionnelle sans prostitution
- ◆ Les équipes de l'établissement AdN des Hauts-de-Seine et de ses antennes des Yvelines et du Val d'Oise accompagnent des personnes en situation ou ayant connu la prostitution et qui souhaitent s'engager dans un parcours d'insertion socio-professionnelle sans prostitution.

Les salarié.es accompagnent les personnes accueillies dans la réalisation de leurs projets individuels. Ils.Elles s'engagent à respecter l'histoire et l'autonomie des personnes.

Les salarié.es s'engagent à veiller à la qualité de l'accueil, au respect de l'intégrité physique, à la dignité des usagers ainsi qu'au respect des règles de savoir vivre.

Ils. Elles participent à l'élaboration d'outils d'évaluation du service rendu et analysent les effets de ses actions pour y apporter les adaptations éventuelles.

La personne accueillie doit être entendue dans ses attentes, respectée dans son rythme et accompagnée dans la réalisation de son projet de vie.

Les prestations offertes à la personne accueillie doivent faire l'objet de procédures et de protocoles adaptés à sa problématique en prévoyant notamment :

- Une information claire et suffisante sur les actions susceptibles d'être mises en œuvre, sur les moyens offerts et les recours possibles.
- L'accès à son dossier.
- L'accord de la personne accueillie lorsque la loi l'oblige, son adhésion lorsqu'elle est suffisante.
- Sa participation active aux actions mises en œuvre ainsi qu'à leurs évaluations
- La confidentialité des informations recueillies sur la vie privée de l'utilisateur, c'est pour lui un droit fondamental qui ne peut être cédé, en application de la loi, que pour l'intérêt supérieur de la personne.
- La personne dispose du libre choix entre les différentes prestations adaptées qui lui sont proposées.

PRÉSENTATION DES SERVICES

L'Atelier d'Adaptation à la Vie Active

dispositif intégré au CHRS qui a pour objectif de permettre à des personnes ayant connu la prostitution de bénéficier d'une mise en situation professionnelle par l'intermédiaire de travaux de production réalisés dans le domaine du façonnage d'imprimerie et du petit conditionnement. Ces travaux de finition (pliage de pochettes, collage, assemblage, insertion de feuillets, reliures métalliques.) sont confiés à l'équipe encadrante de l'atelier, majoritairement par des imprimeurs de la région.

Le Pôle Accueil Accompagnement Hébergement

l'équipe des travailleuses sociales qui constitue ce service réalise l'accompagnement global de personnes en situation ou ayant connu la prostitution et recherchant une alternative à leur situation. Ce service est habilité pour l'hébergement d'insertion et d'urgence de 25 personnes. Il dispose également d'un agrément pour l'accompagnement sans hébergement de 16 personnes

La Permanence sociale du Val d'Oise

rattachée à l'AdN92, la travailleuse sociale de la permanence sociale du Val d'Oise, ouverte en 2017, réalise l'accompagnement global, sans hébergement, de personnes en situation ou ayant connu la prostitution et recherchant une alternative à leur situation.

La « mission mineur.es » du Val d'Oise

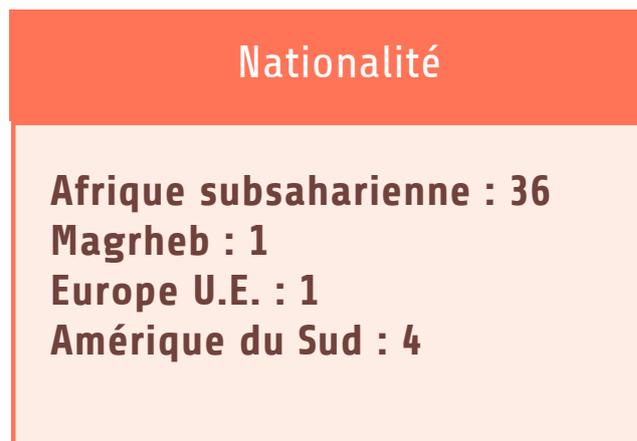
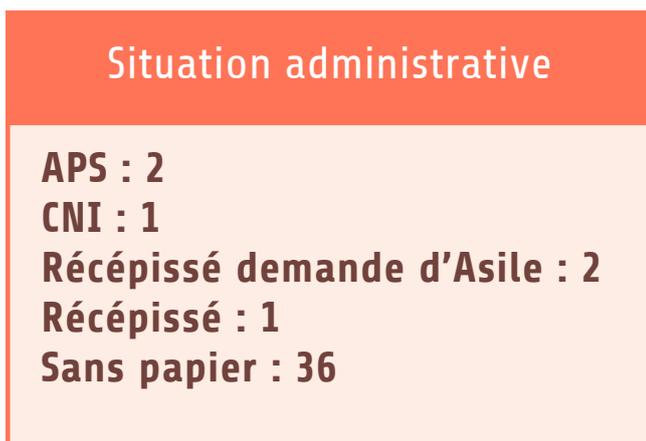
rattachée à l'AdN92, la « mission mineur.es » est habilitée pour réaliser sur le territoire du Val d'Oise, en lien avec les services de l'ASE, des mesures d'interventions spécifiques (MIS) pour des jeunes en situation de prostitution ou en risque de l'être. Cet accompagnement renforcé se fait à destination des jeunes confiés aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance ou pris en charge dans le cadre de mesures d'Actions Educatives en Milieu Ouvert (AEMO) ou d'Aides éducatives à domicile (AED) en soutien et en lien direct avec les professionnels qui les accompagnent.

La permanence sociale des Yvelines

rattachée à l'AdN92, la travailleuse de la permanence sociale des Yvelines, ouverte en 2018, permet l'accompagnement global, sans hébergement, de personnes en situation ou ayant connu la prostitution et recherchant une alternative à leur situation.

42 PERSONNES ACCUEILLIES A L'AAVA EN 2023

Les caractéristiques du public reçu à l'AAVA en 2023 :



**Situation au regard de l'emploi à la sortie de l'AAVA
 (sur les 22 personnes sorties dans l'année) :**



En 2023, l'activité de l'AAVA s'est maintenue à un niveau satisfaisant. Les travaux réalisés pour les clients de l'atelier ont généré un CA qui a permis de maintenir le montant des rétributions des personnes accueillies en stage à hauteur de 80% du SMIC.

Toutefois, et comme pour l'année précédente, le volume des travaux à réaliser est resté insuffisant pour permettre la présence quotidienne de 20 « stagiaires ». Aussi, nous avons maintenu le dispositif mis en place initialement durant la covid, à savoir : 14 hebdomadaire/stagiaire.

La généralisation de la numérisation des supports de communication mais également le fait que des entreprises qui nous confiaient des travaux de façonnage les effectuent elles-mêmes dorénavant pour des raisons économiques nous semblent expliquer en partie ce constat.

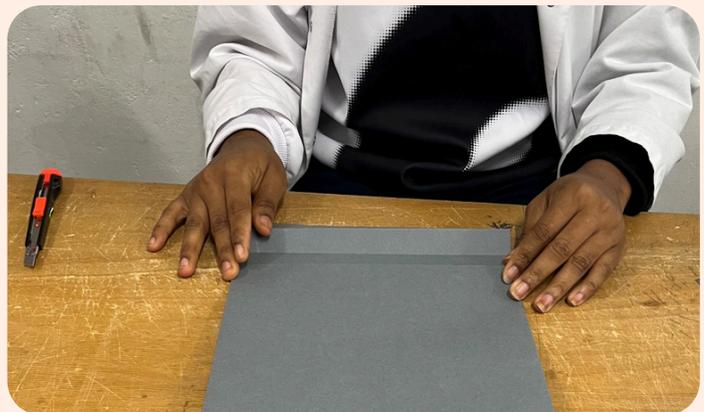
Par ailleurs, la hausse des prix des matières premières, et du papier/carton en particulier, qui s'était considérablement accentuée en 2022, a poursuivi sa tendance à la hausse en 2023. Ce qui ne peut que fragiliser encore davantage le secteur de l'imprimerie, principal fournisseur de commandes pour l'atelier. La conséquence directe de cette situation est qu'en 2022 comme en 2023 plusieurs imprimeurs avec lesquels nous avons l'habitude de travailler (même épisodiquement), n'ont pas confié de travaux à l'AAVA en raison des difficultés rencontrées.

Les principaux clients de l'AAVA de l'atelier nous confient des travaux de façonnage qui peuvent s'avérer complexes à réaliser.

Le rendu de ces commandes se doit d'être irréprochable techniquement et livré dans les délais. Le niveau d'exigence demandé aux stagiaires, la qualité de leurs réalisations, qui permet à l'AAVA de garder la confiance de ces clients, constitue un réel facteur de valorisation pour les personnes accueillies en stage.

En 2023 comme pour les années précédentes, nous constatons que pour de nombreux.stagiaires, le fait de travailler pour des entreprises de renommées constitue un motif de satisfaction et de valorisation qui, sans doute, renforce la confiance en soi et, de ce fait, participe pleinement à la dynamique d'insertion socio professionnelle dans laquelle ces personnes sont engagées. Toutefois, les difficultés rencontrées par certaines d'entre elles sont telles (en raison des traumatismes vécus), qu'il leur est difficile de travailler en autonomie pour réaliser les commandes qui nécessitent un haut niveau de concentration. C'est la raison pour laquelle il convient d'être vigilant.e à maintenir un niveau d'encadrement en capacité de pallier de possibles défaillances.

2023 aura été marqué par le départ à la retraite de Thierry Marteil qui occupait le poste de chef d'atelier depuis mars 2013. Du mois d'Août à celui de Décembre, le poste de chef d'atelier est resté vacant. Durant cette période, les membres de l'équipe, moniteurs et encadrants d'ateliers, ont su, par leur engagement et leur savoir-faire, maintenir l'activité de l'atelier, tant au niveau de la production qu'à celui de l'accompagnement des stagiaires. Nous les en remercions. En décembre l'AAVA a accueilli son nouveau chef d'atelier auquel nous souhaitons la bienvenue.





TEMOIGNAGE D'UNE PROFESSIONNELLE :

Les premiers jours à l'atelier

Le plus important c'est d'être rassurant, car la personne qui se présente à l'atelier pour son premier jour de stage arrive dans un milieu qui lui est totalement inconnu.

Je fais les premières présentations avec les stagiaires déjà présentes, puis je lui remets une blouse, et lui montre dans le vestiaire le casier dans lequel elle pourra déposer ses effets personnels.

Ensuite, nous prenons un temps pour une relecture du règlement de fonctionnement de l'atelier. Compte-tenu du fait que certaines stagiaires ont une maîtrise partielle du français, cela me permet de savoir si les règles de sécurité à respecter dans l'atelier ont bien été comprises. Ce moment est l'occasion pour revoir avec le/la stagiaire l'organisation de son planning et d'échanger avec lui/elle sur d'éventuelles contraintes (enfants à accompagner et aller chercher à l'école, lieu d'hébergement, temps de trajet...).

Vient alors le temps d'accompagner le/la stagiaire dans l'atelier jusqu'à son poste de travail. Quand plusieurs tâches différentes sont à réaliser, je lui confie un travail le plus simple possible pour éviter de le/la mettre en difficulté. Je m'installe à côté de lui/d'elle pour guider les premiers gestes.

Les explications pour réaliser le travail bien que verbales sont toujours accompagnées par des démonstrations manuelles car quelques fois la compréhension du français n'est pas complètement acquise. Le/la stagiaire reproduit les mêmes gestes que moi, nous les effectuons ensemble pour qu'il/elle puisse bien tout assimiler. Quand j'estime que la tâche est bien comprise je laisse le/la stagiaire seul/e puis je contrôle au fur à mesure la qualité de ses réalisations.

Si besoin, nous reprenons ensemble les gestes pour corriger la manière de faire. Il est ici important de rappeler que les tâches de façonnage d'imprimerie peuvent être complexes et nécessitent, dans tous les cas des capacités de concentration. Les personnes qui débutent un stage à l'AAVA se confrontent à un double défi : celui de découvrir un métier, un environnement professionnel inconnu jusqu'alors et pour les plus en difficultés d'entre eux/elles, celui de répondre aux exigences de la production en dépit de vécus traumatiques dûs aux violences subies. C'est pourquoi, l'accompagnement durant les premiers jours s'avère essentiel. Il rassure les stagiaires qui en ont besoin et nous permet d'évaluer le type de tâches qui peut être confié. 1/2 heure avant la fin du travail, j'invite le/la stagiaire à exprimer son ressenti sur cette première journée. Et de mon côté, je lui fais part du mien.

Les craintes exprimées lors de temps de « debriefing » peuvent être très diverses selon le parcours de vie, les traumatismes vécus.... Dans tous les cas, je saisis l'occasion de ce temps d'échanges pour signifier que les stagiaires étaient comme il/elle a leurs débuts. Tous n'ont pas les mêmes facilités, il arrive quelques fois des erreurs car tout le monde peut se tromper. Il est alors important de leur signifier qu'ils.elles peuvent s'autoriser à dire « je ne comprends pas, c'est difficile, je ne me rappelle plus ...»

Les personnes accueillies à l'AAVA ont toutes connu les violences de la prostitution. Leurs parcours de vie sont marqués par des relations de méfiance, de défiance et de trahisons. C'est la raison pour laquelle, l'établissement d'un « lien de confiance » entre stagiaires et encadrant.es constitue un préalable indispensable à tout travail de reconstruction personnel dans lequel s'engage avec courage et détermination les personnes que nous accueillons.

Nathalie – Encadrante Technique



L'AAVA, lieu de socialisation

L'établissement dispose d'un réfectoire, équipé d'un réfrigérateur, d'une cuisinière et de fours micro-ondes.

Les stagiaires y déjeunent avec les encadrant.es de l'atelier.

Pour certains.es d'entre eux.elles qui sont hébergé.es dans des hôtels dans lesquels ils.elles ne peuvent cuisiner, ce déjeuner constitue le seul « repas chaud » de la journée.

Chaque matin plusieurs stagiaires arrivent en avance pour avoir le temps de se préparer un petit déjeuner qu'ils.elles n'ont pu prendre sur leur lieu d'hébergement.

Ces repas partagés sont particulièrement appréciés des personnes les plus isolées et participent du projet global de l'atelier.

L'ACCOMPAGNEMENT SANS HEBERGEMENT (ASH)

 **89** PERSONNES ACCOMPAGNEES SANS HEBERGEMENT EN 2023

 37 adultes et 15 enfants sur le 92

 14 adultes et 2 enfants sur le 78

 17 adultes et 4 enfants sur le 95

L'accompagnement sans hébergement ou « hors les murs » proposé à l'AdN92/78/95 consiste à réaliser un accompagnement global auprès des personnes en se détachant de la question de l'hébergement.

Majoritairement, cet accompagnement concerne des personnes qui sont hébergées via le 115 ou dans des CHU. L'accueil s'effectue uniquement sur rendez-vous suite à une 1ère évaluation réalisée en amont, par téléphone le plus souvent, afin de vérifier que l'établissement ou la permanence est en mesure, a priori, de répondre à la demande de la personne, au regard des missions confiées.

Cet accueil est réalisé sous la forme d'un entretien, avec 1 ou 2 travailleuses sociales, où sont déjà abordées et verbalisées les violences subies (par les personnes adultes mais aussi par les enfants s'il y en a) et la prostitution.

En 2023, ce sont 184 « **signalements** » reçus (téléphone, rapports sociaux, démarche spontanée), dont 108 sur le 92, 53 sur le 95 et 23 sur le 78.

Les motifs de demandes, lors des 1ers contacts, concernent en grande majorité un besoin d'être accompagné dans une alternative à la situation actuelle de prostitution, puis d'être hébergé, voir même d'être mis à l'abri immédiatement.

Ce seront donc au total **68 personnes adultes et 21 enfants** qui auront été accompagnés cette année.

La prise en charge des mères avec enfants par notre service questionne nos pratiques depuis plusieurs années déjà.

Nous accompagnons des mères qui ont vécu un parcours prostitutionnel, marqué par de nombreuses violences, d'errance, traumatisées par leur vécu, et dont les retombées sur leurs enfants, qu'ils aient assisté ou non aux violences, sont réelles et ont parfois de lourdes conséquences.

Au-delà du soutien mère-enfant que nous apportons aujourd'hui, nous essayons de mettre en place des actions spécifiques autour de l'enfant dans l'accompagnement proposé. C'est dans ce cadre que l'équipe des travailleuses sociales se réunit sur des temps de réunions spécifiques et travaille sur la prise en compte particulière de l'enfant dans le cadre d'un accompagnement mère-enfant, qui relève sur les principes partagés suivants :

- **Dans le cadre d'un 1er accueil**, La question de l'enfant présent, témoin et/ou victimes des Violences subies par la mère est systématiquement posée.

- **Dès lors qu'un accompagnement est contractualisé**, un contrat d'objectifs est signé entre la personne accueillie, la référente sociale et la cheffe de service. Des objectifs pour l'enfant sont inscrits dans ce contrat, au même titre que ceux définis pour la mère.

- **Tout au long de l'accompagnement**, les référentes sociales ont des points de vigilance sur l'évolution des enfants. Des temps d'observation sont posés, que ce soit sur le lieu de vie ou lors d'entretiens dédiés. Au besoin, des liens avec la CRIP, l'Aide sociale à l'enfance sont privilégiés, en cas de doutes, de besoins de conseils sur des situations complexes. Nous sollicitons régulièrement les partenaires spécialisés dans ces questions avec qui nous travaillons autour de situations pour bénéficier de regards croisés. Des réunions de synthèses sont organisées autour de la prise en charge des enfants, avec tous les partenaires intervenants autour de la famille, afin que le travail soit le plus global possible.

39 PERSONNES HÉBERGÉES EN 2023

Répartition

-  11 adultes en urgence
-  19 adultes et 9 enfants en insertion

L'établissement est habilité pour l'hébergement de 25 personnes (21 places en insertion et 4 en urgence). Les hébergements sont répartis en chambres d'hôtel, hôtels sociaux, studios, T1, T2 et T3.

Après une 1ère phase de stabilisation lorsque les personnes entrent sur le dispositif d'hébergement d'insertion ou d'urgence, la question du relogement est abordée. Les démarches à réaliser concernant l'accès au relogement sont expliquées aux personnes lors d'entretiens spécifiques, pour celles dont les droits au séjour le permettent. L'accès au logement fait partie intégrante des objectifs travaillés lors des renouvellements de contrats entre la personne, la référente sociale et la cheffe de service.

L'inscription sur le dispositif SIAO Insertion ou logement est réalisée, avec la personne concernée, très rapidement dans l'accompagnement (moins de 3 mois généralement), ce qui permet d'adapter au mieux la ou les demandes en termes de relogement ou d'autres dispositifs de sortie de CHRS.

Selon le type d'hébergement dans lequel la personne est hébergée, l'hébergement en insertion notamment offre la possibilité de se construire un « chez soi » et de travailler pleinement autour des « capacités à habiter ».

Durant l'année 2023, **11 personnes** sont sorties du dispositif hébergement AdN92 (11 adultes)

- ▶ **4 personnes** sont sorties de l'insertion
- ▶ **7 personnes** sont sorties du dispositif d'urgence

Les sorties de l'hébergement d'insertion :

- ▶ **3 personnes** ont pu accéder à un logement social. Sur ces 3 personnes sortantes, 2 étaient hébergées depuis + de 48 mois en hébergement d'insertion. L'une depuis près de 7 ans et la 2ème personne depuis près de 5 ans. Concernant la dernière personne relogée, elle est restée un peu moins de 3 ans en CHRS.
- ▶ **1 personne** est sortie d'hébergement pour entrer en résidence sociale. Elle était hébergée depuis 3 ans.

Sur l'année 2023, nous continuons le travail autour de la fluidité des sorties d'hébergement. Pour chaque situation individuelle, nous étudions en équipe les possibilités de démarches à réaliser pour accéder le plus rapidement possible, lorsque la situation le permet, à un logement intermédiaire ou pérenne.

Cette année 2023 a été particulièrement marquée par 2 sorties de 2 personnes seules dont la durée d'hébergement était très importante (7 et 5 ans).

Pour certaines situations notamment de femmes avec enfants, nous avons tenté en 2023 un travail autour des sorties via l'intermédiation locative, tel le dispositif Solibail 92 (géré par le SIAO 92). Ce dispositif permettant des sorties d'hébergements d'urgence ou d'insertion vers du logement intermédiaire, encadré, pour un public famille disposant de peu de ressources. A ce jour, nous n'avons pas eu de propositions via ce dispositif.

Les sorties de l'hébergement d'urgence :

- ▶ 3 personnes sont sorties du dispositif pour intégrer une place d'hôtel 115 classique
- ▶ 2 personnes sont entrées sur le dispositif CHRS de l'Amicale du Nid (1 personne sur le CHRS AdN92 et 1 personne sur le CHRS AdN93)
- ▶ 1 personne, enceinte, a intégré une place en centre maternel
- ▶ 1 personne est sortie de fait, suite à une incarcération

L'année 2023 est sensiblement identique à 2022, avec une durée d'hébergement des personnes sortantes de l'urgence aux alentours de 7 mois.



TEMOIGNAGE D'UNE PROFESSIONNELLE : Récit d'un accompagnement sur le dispositif Urgence

Jenny, âgée de 18 ans, est orientée vers notre service par l'équipe d'un dispositif d'aide et de soins pour les femmes victimes de violences du département.

Elle a connu un parcours complexe marqué par des violences intra-familiales multiples et des placements. Lors de notre première rencontre, elle évoque ses relations toxiques passées ainsi que les situations de prostitution subies depuis l'adolescence.

Sans hébergement, nous contactons rapidement le 115 afin qu'elle puisse bénéficier d'une mise à l'abri. Bien qu'une chambre d'hôtel lui soit proposée, sa situation reste précaire : elle est amenée à changer d'hôtels plusieurs fois en 1 semaine. Ainsi, pour permettre une stabilisation, nous lui proposons d'intégrer une de nos places d'urgence.

L'entrée sur ce dispositif la rassure. Durant les 4 mois de prise en charge, et bien qu'elle ait des difficultés à respecter certains points du règlement de fonctionnement, elle est présente aux rendez-vous fixés au service et les visites à domicile favorisent les échanges sur son parcours.

L'opportunité d'intégrer ce dispositif d'urgence a permis une accroche avec cette jeune femme à peine sortie de l'adolescence et de répondre rapidement à un de ses besoins essentiels, celui d'être à l'abri et en sécurité, avant de pouvoir entamer un travail de fonds sur les violences vécues et sa reconstruction.

Caroline - coordinatrice prévention

LES PARCOURS DE SORTIE DE PROSTITUTION

Ce dispositif a été créé par la loi du 13/04/2016 visant à lutter contre le système prostitutionnel. La circulaire du 31/01/2017 précise et encadre la mise en œuvre du parcours.

L'Amicale du Nid a été agréée par l'Etat pour recevoir & accompagner les personnes souhaitant bénéficier du parcours et présenter leurs dossiers.

Chaque département dispose d'une commission départementale dédiée à l'étude des entrées et à la mise en œuvre effective du parcours, présidée par le Préfet, qui statue sur les dossiers présentés. Le parcours a vocation à proposer aux personnes en situation de prostitution des alternatives à cette situation en leur permettant de suivre un parcours de réinsertion sociale et professionnelle.

Pour ce faire, les personnes doivent s'engager à cesser toute activité de prostitution ; par ailleurs, afin de faciliter la sortie de la prostitution, une aide financière peut être obtenue ainsi qu'une autorisation provisoire de séjour d'une durée de six mois suite à l'acceptation de la personne dans ce parcours.

Tous les six mois, sur une durée maximale de vingt-quatre mois, les personnes renouvellent leur engagement dans le parcours et montrent à justifier de leur insertion sociale et professionnelle.

◆ Nombre de Parcours sur le 78 :

- **5 premières demandes déposées toutes acceptées**
- 2 renouvellements

◆ Nombre de Parcours sur le 95 :

- **3 premières demandes déposées toutes acceptées**
- 5 renouvellements

◆ Nombre de Parcours sur le 92 :

- **9 premières demandes déposées dont 8 qui ont reçu un avis favorable**
- 17 renouvellements

LE TRAVAIL SUR LES RECITS DE VIE

Dans le cadre du partage de compétences en équipe, l'équipe des travailleuses sociales AdN92/78/95 organise régulièrement des temps de travail sur différentes thématiques. Cette année nous avons choisi le sujet des récits de vie.

Depuis de nombreuses années, l'Amicale du Nid 92 travaille avec les personnes accompagnées sur leurs parcours de vie. Outil privilégié auparavant, les changements au sein de l'équipe avec l'arrivée de nouvelles professionnelles avaient entraîné une diminution de son utilisation.

Conscientes de la grande valeur de ces temps pour les personnes, les plus anciennes de l'équipe ont souhaité partager cette méthodologie avec les collègues nouvellement arrivées.

Ainsi, des temps d'échanges de pratique ont été organisés en juin et en décembre 2023. Ces derniers ont permis de présenter les récits de vie : objectifs, mise en place, apports, etc. et de discuter des entretiens déjà réalisés dans ce contexte.

Ces échanges ont été enrichissants et ont forgé un socle de pratiques communes.

Ensemble, nous avons identifié les moments pour proposer aux personnes de travailler sur leur récit : les contrats, le premier accueil ou le dossier pour la commission de Parcours de Sortie de la Prostitution semblent constituer des opportunités.

Nous avons également souligné l'importance de laisser à la personne le choix de son mode d'expression : à l'écrit avec un cahier circulant de la personne à la travailleuse sociale ou à l'oral lors d'entretiens dédiés au sein du service ou chez la personne.

Enfin, nous avons mis en lumière l'intérêt d'un tel exercice pour les personnes.

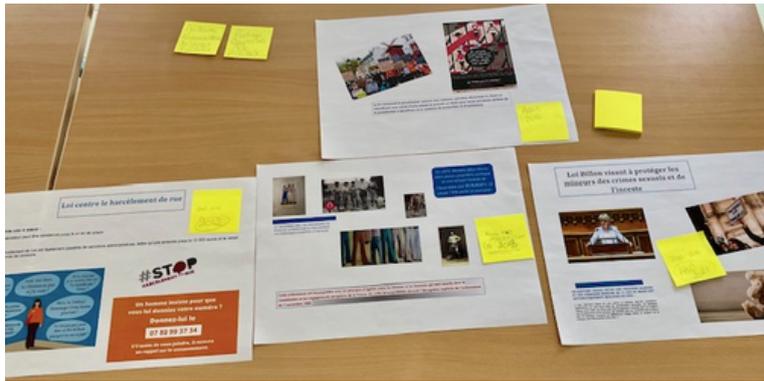
En effet, le récit de vie permet de se remettre au cœur de son histoire en questionnant « qui je suis, d'où je viens ? ».

Il peut aider à comprendre sa place au sein de la famille notamment pour des personnes dont le parcours est morcelé et émaillé de ruptures. Il sert à mettre des mots sur ce qui a été vécu et contribue à repérer des violences jusqu'ici non identifiées. Le récit de vie peut aussi valoriser les réussites ou les ressources sur lesquelles les personnes pourront s'appuyer pour se reconstruire.

ACTIONS DE PREVENTION ET DE SENSIBILISATION

1. Actions de prévention auprès du public jeune / sensibilisation auprès des professionnel.les

378 jeunes (178 filles et 200 garçons) ont été rencontré-e-s et 143 professionnel-le-s sensibilisé-e-s.



En 2023, les professionnelles, membres du groupe prévention, sont intervenues dans divers endroits tels que les collèges de Paris V, Puteaux/Neuilly sur Seine, le lycée Professionel de Chars et la mission locale de Persan Beaumont.

Au sein des établissements scolaires, les membres du groupe prévention peuvent rencontrer les élèves de manière unique ou à trois reprises selon le projet de chaque établissement. Pour deux collèges l'Amicale du Nid est intervenue une fois, au cours de l'année, s'inscrivant dans un cycle d'actions de prévention qui comptait la présence de plusieurs intervenant-e-s (association et/ou intervention de l'infirmière scolaire). Pour un autre établissement, l'AdN, a conclu, au premier trimestre 2023, une action qui avait commencé en 2022. Dans ce cadre, les élèves ont été rencontré-e-s à trois reprises. En ce qui concerne le projet avec une mission locale du 95, deux professionnelles ont rencontrés 3 groupes, mixtes, de jeunes lycéen-ne-s ou en recherche de formation/ emploi. Le support privilégié pour aborder la thématique des violences faites aux femmes et de l'égalité a été le « jeu de lois » : les participant-e-s devaient remettre dans l'ordre 10 lois sur les droits des femmes (fermeture des maisons closes, droit pour les femmes d'avoir un compte bancaire, féminisation des noms de métier, etc.). Ce support a suscité des échanges intéressants, parfois accompagnés de prises de consciences, notamment du côté des garçons, de la pertinence d'aborder ces thématiques et d'agir pour plus d'égalité.

Sur le volet « sensibilisation », pour la première fois en 2023, une éducatrice spécialisée de l'AdN 92 et une éducatrice de jeunes enfants de l'AdN 93 ont mené une sensibilisation commune à destination de professionnel-le-s accueillant des familles (mères / enfants) pour des séjours de vacances. Nous avons abordés avec ces participant-e-s les conséquences de la prostitution pour les mères et les impacts potentiels sur la relation parent/enfant, le repérage d'enfants qui pourraient être victimes de violences. Nous leurs avons également transmis des points de vigilance pour favoriser la prévention tels que veiller aux propos genrés, aborder avec les enfants leurs ressentis, la question de l'intimité, etc.

LES EVENEMENTS COLLECTIFS

Le collectif participe grandement à l'insertion sociale des personnes accompagnées, mais aussi à l'émancipation du système de violences qu'elles connaissent depuis de nombreuses années pour certaines. 2023 a été marqué par des temps collectifs forts, co-animés et mis en place pour certains par les personnes elles-mêmes.

1. Théâtre Forum / Film itinérant « Faire le jour »

Nature/Type d'évènement :

Représentations publiques sur trois structures de l'AdN : Epinay, la Courneuve et Paris

Date des évènements : 9 mars, 1er et
29 juin 2023

Le film « Faire le jour » et le théâtre forum, 2 outils, créés et portés par les personnes accompagnées, réunis lors de représentations publiques aux seins de différents sites de l'AdN Île de France

Le Théâtre forum, Espace convivial et créatif ouvert aux débats. C'est un moyen de mettre à distance certaines douleurs à partir de situations vécues en interprétant des scénettes où sont examinées et proposées des alternatives aux problématiques soulevées.

Combinée à la projection du Film « Faire le Jour » co-écrit et co-réalisé par les personnes accompagnées. Ces dernières dans ce film nous livrent des témoignages éloquentes de violences subies passées et actuelles.

La combinaison de ces deux outils lors de représentations publiques permet aux spectatrices et spectateurs de proposer des pistes de résolutions plus larges et de devenir les acteurs et actrices des scénettes.



2. Le contrôle d'identité : que dit la loi ?

Réunion d'information collective

Nous accueillons dans l'année des stagiaires d'écoles de travailleurs sociaux, mais aussi des étudiant-e-s en droit ou dans d'autres domaines. L'objet de cet accueil est de sensibiliser, former de futurs acteurs, actrices sociales à l'accompagnements de personnes en situation de prostitution ou ayant été dans cette situation. En contrepartie nous leur demandons de mettre en place une activité ou une action à destination du public accueilli. Le projet de cette réunion d'information collective est né d'une séance du théâtre forum. Une scénette présentait une personne qui tentait d'échapper à un agresseur. Alerté par le bruit, des policiers s'arrêtent, la victime refuse l'aide des agents par crainte d'un contrôle d'identité et part avec l'agresseur. Cette mise en scène a fait surgir un panel de fausses affirmations, la peur de se confier ou de demander de l'aide à des policiers en raison de l'absence de titre de séjour. Les actrices n'ont pas pu proposer de solution satisfaisante afin de sortir de cette situation et ont demandé à être informées sur leurs droits. En réponse nous nous sommes saisis de l'accueil d'une stagiaire étudiante juriste à laquelle nous avons demandé de construire une intervention autour du contrôle d'identité. Cette étudiante a pu rencontrer la juriste de l'association pour travailler avec elle l'intervention. Le jour dit étaient présent.e.s une quinzaine de personnes. Les points abordés : qui peut demander votre pièce d'identité ou titre de séjour, qu'est-ce qu'une pièce d'identité, dans quels lieux et circonstances, le contrôle spécifique des personnes étrangères, que faire si on a pas de papier, si on est en garde à vue...



3. Le sport, un outil d'émancipation

Participation à la nuit des relais – 18 avril

Une première participation à cette nuit des relais organisée par la Fondation des femmes, avec 10 coureuses qui se sont relayées, durant 2 h, pour courir et récolter des fonds pour financer des activités sociales et culturelles pour les enfants et les femmes accompagnées par l'AdN 92 et 93.

Une 1ère marquée par un investissement sans faille de nos coureuses et une cagnotte de 1650 euro au total.

Courir pour offrir...

... A nos femmes et nos enfants accompagnés par l'Amicale du Nid :

- Un droit à l'égalité...
- Un droit à se sentir une femme comme les autres...
- Un droit à se sentir un enfant comme les autres...
- Un droit à l'accès à une activité récréative, de loisirs, sportive, pour nos femmes et nos familles en situation de précarité.

Pour les soutenir à la ré appropriation de leurs corps, de leur estime d'elles-mêmes, de leur confiance en elles.

Pour que leurs enfants aient accès à un droit fondamental : pouvoir s'amuser...



Participation à la course solidaire RUN FOR GIRLS - 7 octobre

Run for Girls est la 1ère course solidaire organisée en France pour promouvoir les droits des filles en France et dans le monde. L'événement s'est déroulé samedi 7 Octobre 2023 et a réuni pas moins de 14 personnes accompagnées, toutes très fières de participer à cette course et marche solidaire, pour faire à leur tour entendre leur voix dans le combat des droits des filles/des femmes à travers le monde.



LE SPORT, un outil qui permet de renouer avec son corps, avec les autres.. Courir et marcher pour des « causes » . La solidarité, elles connaissent. Les histoires s'inversent, le temps d'un instant.. Des moments à se sentir comme « tout le monde », à ne plus se sentir différente, à faire partie d'un groupe, à se sentir fière d'accomplir cette marche.



L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

L'Amicale du nid 92,78, 95 a accueilli sur cette année plusieurs stagiaires dans le cadre de leur cursus de formation aux métiers du social.

Cette volonté d'accueillir des stagiaires est motivée par le désir de transmettre à de futur.e.s professionnel.le.s les valeurs associatives de lutte contre le système prostitutionnel, de transmettre des « façons d'être », des positionnements professionnels dont les stagiaires pourront utiliser et se saisir dans leur vie professionnelle.

- ▶ La présence de stagiaires demande à ce que les travailleuses et travailleurs sociaux explicitent leurs pratiques, les process et procédures mis en place au sein du service, de l'établissement. L'exercice consistant à faire « retour » sur sa propre pratique professionnelle afin de la rendre compréhensible à une personne « extérieure » à l'établissement est une occasion de porter un regard décentrer sur ces mêmes pratiques et par là-même de les interroger.
- ▶ La présence de stagiaires peut-être également un « œil nouveau » porté sur le public accompagné. Ainsi, en 2023, une stagiaire avait observé que plusieurs personnes accompagnées étaient en difficulté avec l'outil internet. En réunion d'équipe, ses constats ont été partagés et un atelier informatique a pu être mis en place sur quelques séances.
- ▶ La réelle intégration des stagiaires comme éléments constitutifs du service a conduit certains d'entre elles et eux à créer des outils pour améliorer le quotidien du service et faciliter le travail des professionnel.le.s.



Vie des territoires

ADN 95

LE SERVICE MINEUR

Suite au diagnostic « prostitution des mineur.es » réalisé par l'Amicale du Nid dans le 95, le Conseil Départemental du Val D'Oise et l'Amicale du Nid ont signé une convention de partenariat dont l'objectif est de mener sur le territoire du Val d'Oise quarante mesures d'intervention spécifique (MIS) pour des jeunes en situation de prostitution ou en risque de l'être.

Cet accompagnement renforcé se fait à destination des jeunes confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance ou pris en charge dans le cadre de mesures d'Actions Educatives en Milieu Ouvert (AEMO) ou d'Aides éducatives à domicile (AED) en soutien et en lien direct avec les professionnels qui les accompagnent.

Les deux postes de travailleur.e.s sociaux programmés pour ce projet ont été pourvus en aout 2023. Deux travailleuses sociales ont pu ainsi intégrer les locaux de l'AdN à Cergy Saint-Christophe. Dès septembre, les rencontres avec les équipes de l'ASE ont permis de confirmer l'importance du fait prostitutionnel chez les jeunes pris en charge par l'ASE et la nécessité d'engager un travail spécifiquement dédié à cette question avec les jeunes concernés.

Au terme des 4 premiers mois d'activité, nous faisons le constat suivant :

- La multiplicité des facteurs de vulnérabilité rencontrés par ces jeunes et par là même des difficultés rencontrées sont autant de « sujets » auxquels les professionnels de l'ASE doivent tenter de répondre. Pour ces derniers le fait prostitutionnel est une problématique parmi d'autres. Aussi, la spécificité d'un accompagnement AdN exclusivement dédié à la prostitution semble être attendu par les professionnels de l'ASE
- Les situations qui ont été présentées lors de ces rencontres font état de nombreux jeunes en fugue, de l'emprise particulièrement forte des proxénètes, des problématiques d'addictions récurrentes
- Les premiers co-accompagnements sont programmés pour le début de l'année 2024.

PERSPECTIVES 2024



PERSPECTIVE 1

En 2022 le projet d'engager des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'établissement ont été motivé par :

- Le développement des missions d'accompagnement social confiées à l'équipe du Pôle Accueil Accompagnement Hébergement
- la nécessité de moderniser et adapter les ateliers afin qu'ils répondent au plus près des « standards » (notamment pour le stockage des matières premières) attendus par les clients de l'AAVA

En 2023, nous avons finalisé, avec le cabinet d'architectes Ethic-A, le projet qui a pour but l'ajout d'un étage supplémentaire ainsi que le réaménagement des espaces intérieurs de l'ateliers.

La demande de permis de construire sera déposé à la Mairie de Colombes au cours du premier trimestre 2024. Si le permis de construire est accordé, une AG extraordinaire de la copropriété sera convoquée pour validation du projet. Dans la perspective où ces validations seront obtenues, un début de chantier peut être raisonnablement envisagé pour le dernier trimestre 2024 ou le premier trimestre 2025.

PERSPECTIVE 2

2024 sera également l'année du développement des actions auprès des mineurs.es qui ont débutées en septembre 2023 avec la mise en place du partenariat avec le Conseil Départemental du Val d'Oise pour le co-accompagnement de 40 mesures d'interventions spécifiques (MIS) pour des jeunes en situation de prostitution ou risque de l'être. Suite à une réponse à appel à projet de la DGCS, ce dispositif sera complété en 2024 par la création d'un service dédié à l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des parents et proches de mineur.es en situation de prostitution.

PERSPECTIVE 3

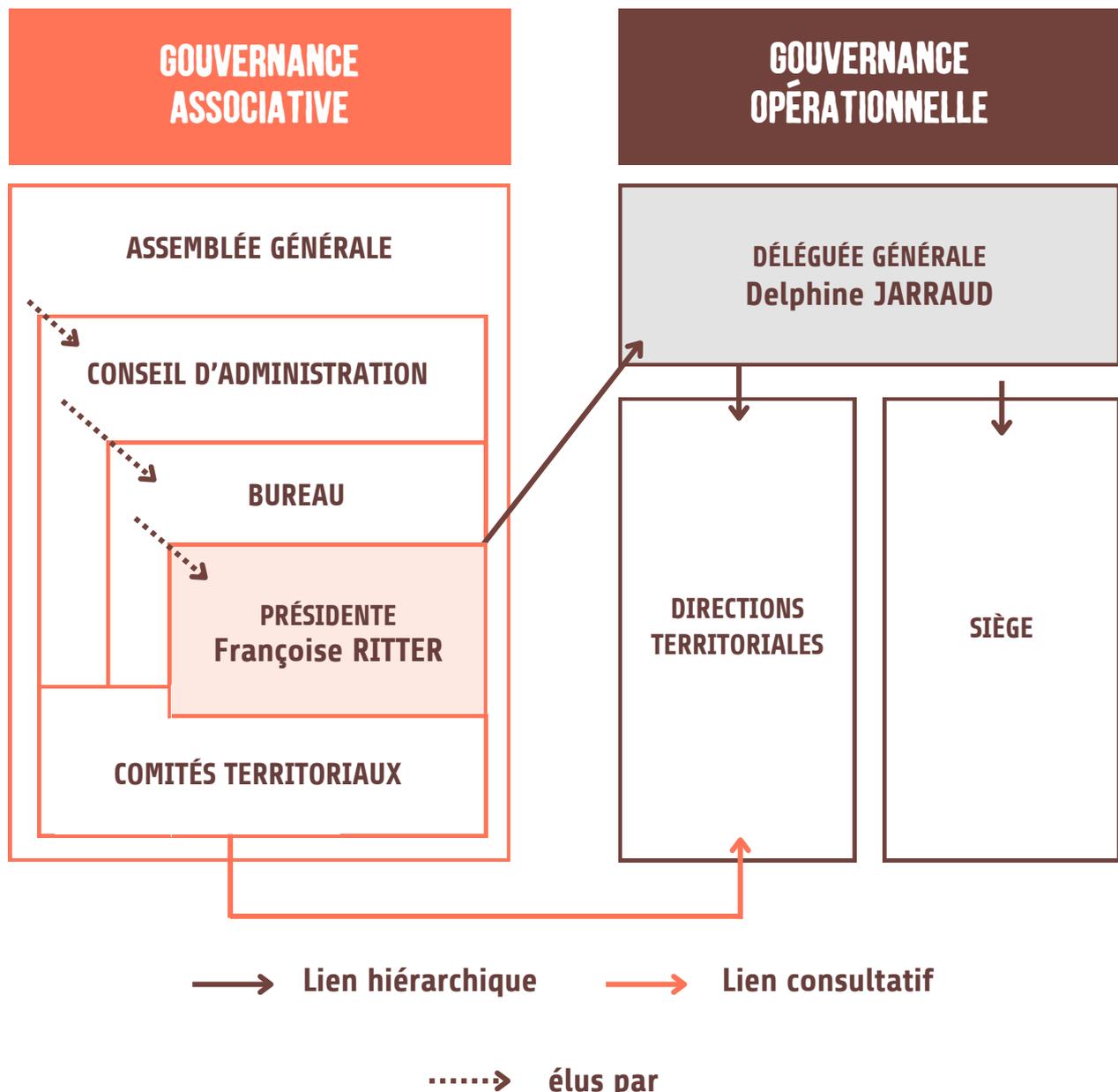
La participation à la réécriture pour l'actualisation du projet associatif sera également l'un des rendez-vous majeurs de l'année 2024. Les équipes de l'atelier et du pôle accompagnement, en lien avec le siège de l'association, se mobiliseront autour des thématiques qui sont au centre des actions d'accompagnement des personnes qui sont accueillies dans nos établissements.

CELLES ET CEUX QUI FONT L'AMICALE DU NID

L'Amicale du Nid, c'est avant tout une association constituée d'adhérent.e.s. Parmi elles et eux, des personnes engagées bénévolement à travers nos instances de gouvernance : comités territoriaux et conseil d'administration. Ce sont aussi des professionnel.le.s qualifié.e.s, faisant évoluer constamment leurs pratiques professionnelles, par des formations, des partages de pratiques professionnelles et de l'analyse des pratiques professionnelles.

L'Amicale du Nid est donc cette active conjugaison entre bénévoles et salarié.e.s.

■ GOUVERNANCE



CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS TERRITORIAUX

PRÉSIDENTE Françoise RITTER

PRÉSIDENT D'HONNEUR Henri BROCHE

MEMBRE D'HONNEUR Jany GUILLOT

MEMBRES DU BUREAU Sandrine DEBOURG-DOFFIN / Trésorière
 Marie-Hélène FRANJOU
 Florence-Lina HUMBERT / Secrétaire
 Annie RENAUDIN / Secrétaire adjoint
 Anne-Marie SIRMAIN / Chargée de la relation avec les salarié.e.s

AUTRES ADMINISTRATEURS.TRICES Françoise BRIE
 Véronique CASTELAIN / Présidente du CT de Paris (75) et des Hauts-de-Seine (92)
 Michelle CHARRIERE
 Michel COMBES / Présidente du CT du Rhône (69) et de l'Isère (38)
 Michelle CORNUT
 Geneviève COURAUD
 Geneviève DUCHE
 Lucette LEBEAU
 Françoise MARIOTTI
 Cyril MBIAGA / Président du CT des Bouches-du-Rhône (13)
 Monique ROBERT
 Ernestine RONAÏ / Présidente du CT de Seine-Saint-Denis (93)
 Marie-France SANTONI-BORNE
 Pauline SOUBIE-NINET

DIRECTIONS TERRITORIALES

BOUCHES-DU-RHÔNE Célia MISTRE / Directrice

HAUTE-GARONNE Emmanuelle VRIGNAULT-CHOISY / Directrice

HÉRAULT Philippe ANDRES / Directeur

RHÔNE ET ISÈRE Véronique CAPPE / Directrice

+ ANTENNE SAVOIE

PARIS ET HAUTS-DE-SEINE Jean-Christophe TETE / Directeur

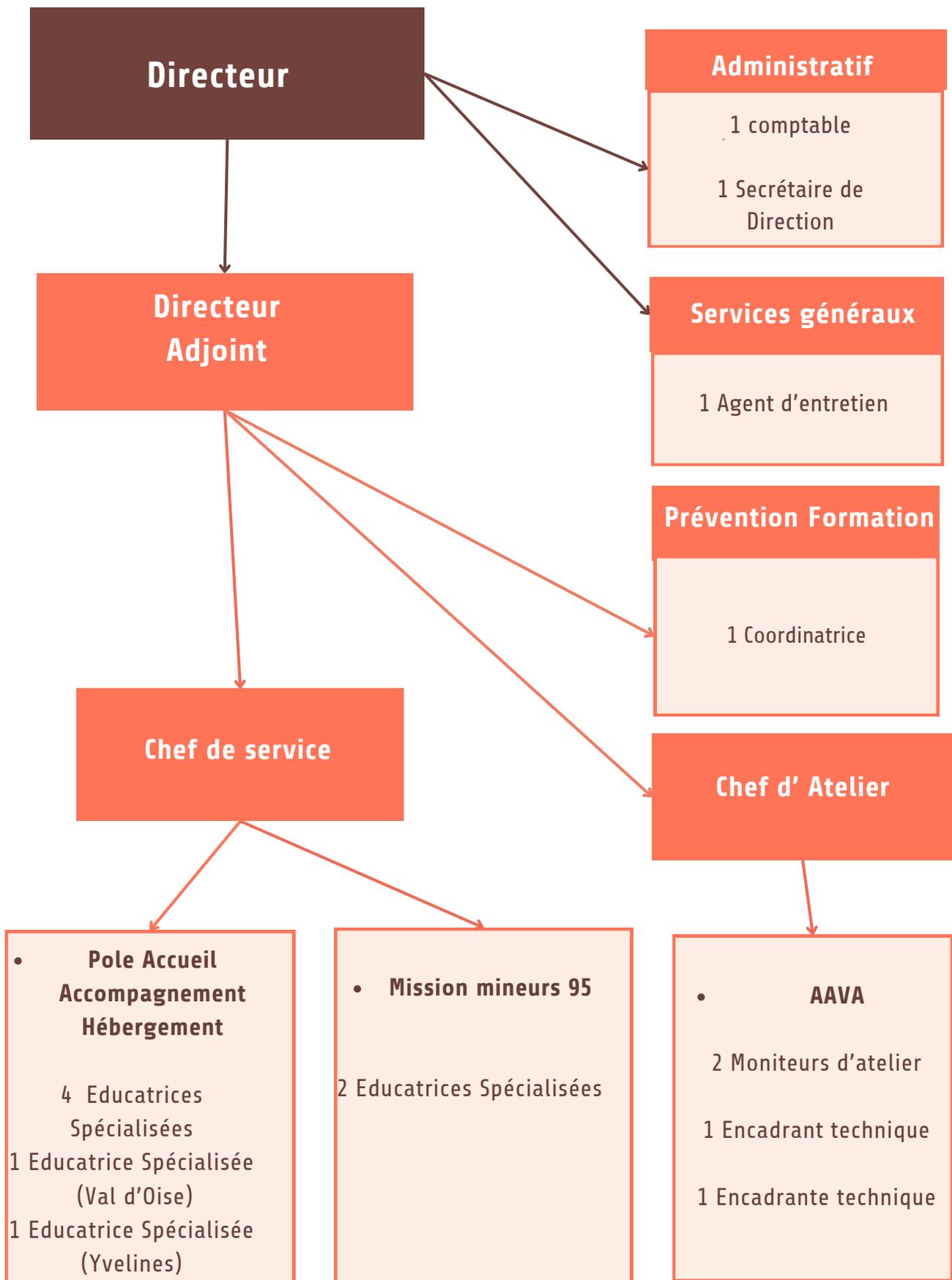
+ ANTENNES YVELINES ET VAL-D'OISE

SEINE-SAINT-DENIS Gaëlle QUEYRON / Directrice

+ ANTENNE SEINE-ET-MARNE (2023)

BRETAGNE Romain GUIGNY / Chef de service

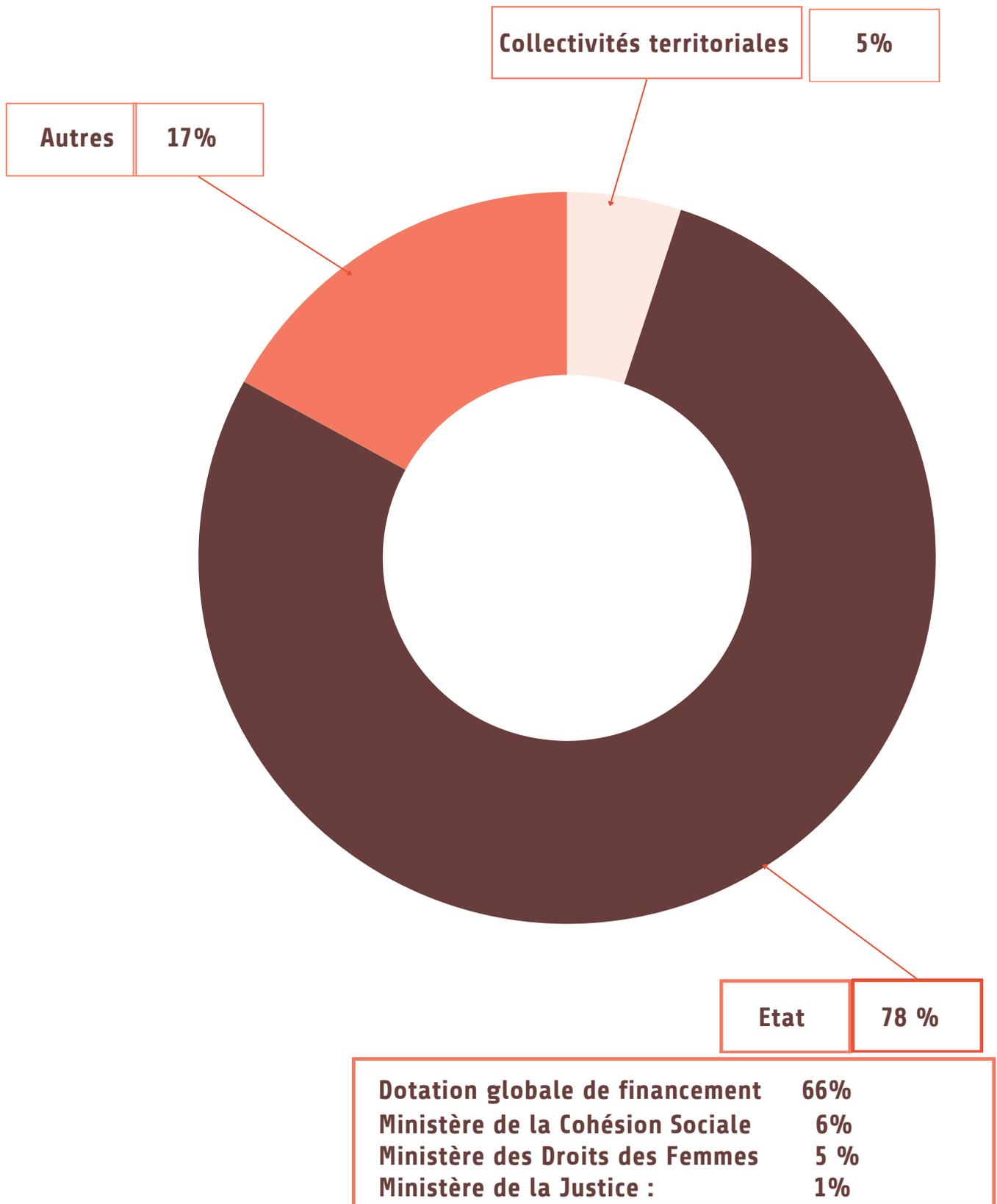
ORGANIGRAMME :



FORMATION DES SALARIES.ES

Intitulé du Stage	Organisme	Durée (en heure)/ Stagiaire	Durée Totale de la formation	Nombre de stagiaires	
				Femmes	Hommes
First Gestion Commerciale	CEGI ALFA	7	1 jour	0	1
CACES	AFTRAL	42	6 jours	0	4
DEIS Master 2	ETSUP	390	875 h	1	0
Organiser et animer les débats et formations sur les violences à l'encontre des femmes	CFCV	14	2 jours	1	0
Le corps n'oublie rien	Les enfants de Tamar	7	1 jour	1	0
Femmes, précarité et addictions. Développer les premiers repères et orienter	ANPAA	14	2 jours	6	0
Viols et agressions sexuelles : caractéristiques spécifiques	CFCV	14	2 jours	1	0
Accompagnements solidaires de victimes au procès	CFCV	7	1 jour	2	0
Effraction sur mineur.e.s ; protéger les jeunes contre les violences pornographiques	ALTERNATIVE	3H30	½ journée	4	0

FINANCEMENTS



DEVENEZ ADHÉRENT.E.S !

Fondée en 1946, l'Amicale du Nid est une association laïque qui défend l'abolition de la prostitution, violence sexuelle et sexiste, et donc exige l'application de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel qui s'appuie sur quatre piliers :

Renforcement de la lutte contre le proxénétisme et la traite humaine à visée d'exploitation sexuelle

Dépénalisation des personnes en situation de prostitution et accompagnement de celles qui souhaitent sortir de la prostitution

Prévention de la prostitution et du recours à la prostitution

Pénalisation de l'achat d'actes de sexuels

L'Amicale du Nid inscrit ses actions dans un continuum : prévenir, sensibiliser, former, aller-vers, accueillir, accompagner les victimes du système prostitutionnel.

▶ Intéressé.e ? Découpez et remplissez ce **bulletin d'adhésion** à envoyer à l'adresse postale de l'Amicale du Nid (voir [l'annuaire](#))



▶ J'approuve son **Projet Associatif** et ses statuts (à lire sur le site de l'Amicale du Nid ou en demandant un exemplaire sur papier)

1 Nom : Prénom :
 Adresse postale :
 Adresse mail : @
 Numéro de téléphone : Date de naissance :
 Profession (facultatif) :

Compétences éventuelles que vous souhaiteriez valoriser au sein de l'Amicale du Nid (facultatif) :

2 Je joins un **chèque à l'ordre de l'Amicale du Nid** de :

Cotisation de membre adhérent.e : 30€ Cotisation de soutien : à partir de 40€ Cotisation de membre bienfaiteur.rice : à partir de 150€

Date et Signature :

3 Pour une première adhésion, merci de nous préciser **comment vous avez connu l'Amicale du Nid**, un membre du Bureau prendra contact avec vous pour échanger plus en détail sur l'association et vos attentes :

La **cotisation est valable pour l'année civile et doit être renouvelée avant l'Assemblée Générale** pour donner droit à participer aux votes et être élu.e lors de l'Assemblée Générale.

J'autorise l'Amicale du Nid à utiliser mes données personnelles exclusivement pour la validation et le suivi de mon adhésion
 Je souhaite recevoir des informations sur l'action de l'Amicale du Nid

L'AMICALE DU NID RECRUTE !

NOUS RECHERCHONS PRINCIPALEMENT

Professionnel.les socio-éducatifs

Administration et gestion

Services généraux

Infirmier.es et psychologues

Directions et chef.fes de service

DONNEZ DU SENS À VOTRE CARRIÈRE

**UN CHAMP D'ACTION À L'INTERSECTIONNALITÉ DES OPPRESSIONS
SEXISTES, RACISTES ET ÉCONOMIQUES**

AUTRES AVANTAGES

Congés trimestriels

Tickets restaurant

Remboursement des transports (à hauteur de 50 %)

Mutuelle employeur avec prise en charge de l'adhésion du.de la
salarié.e à hauteur de 50 %

**POUR CONSULTER NOS OFFRES
D'EMPLOI ET POSTULER**

Rendez-vous sur la page
Offres d'emploi sur notre site internet



ENEZ VOUS FORMER !

Notre catalogue se compose des formations suivantes, qui peuvent être réalisées en inter ou en intra-organisation :



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les formations dispensées par l'Amicale du Nid

Comprendre le système prostitutionnel pour agir en prévention

La prostitution des jeunes, notamment des mineur.e.s : comprendre pour agir

La loi du 13 avril 2016 pour les associations agréées et leurs partenaires : les parcours de sortie

Se former à la prévention de la prostitution auprès des jeunes

Travail social et prostitution : se former pour mieux repérer, accompagner, orienter et prévenir

Travail social et traite des être humains à des fins de prostitution

Des formations sur mesure

CONTACT

formation@adn-asso.org

SITE INTERNET

la page Formations de amicaledunid.org

UNE FORMATION VOUS INTÉRESSE?

Rendez-vous sur la page
Formations de notre site internet



PARTENAIRES



PRÉFECTURE DU VAL D'OISE



PREFECTURE
DES YVELINES



PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE



DIRECTION RÉGIONALE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DE LA
COHÉSION SOCIALE

DU
CÔTÉ DES
FEMMES!

CI=FF

Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Yvelines

L'ENTRAIDE
Église Protestante Unie de France
Asnières Bois-Colombes

phenix

ALTERNATIVE

l'expérience de l'écoute



**FONDATION
DES FEMMES**

FSA
Féminité Sans Abri



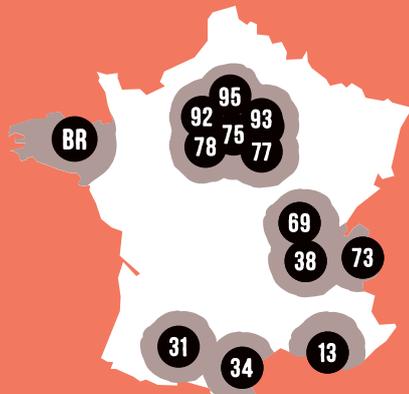
LA VOIX DE L'ENFANT
Notre combat, c'est leur avenir

**val
d'oise**
le département



L'AMICALE DU NID
EST PRÉSENTE SUR

16 DÉPARTEMENTS



SIÈGE DE L'ASSOCIATION

📍 21, rue du Château d'Eau - 75010 Paris
☎ 01 42 52 56 40
✉ contact@adn-asso.org

ORGANISME DE FORMATION

☎ 01 42 39 99 61
✉ formation@adn-asso.org

13 BOUCHES-DU-RHÔNE

📍 60, boulevard Baille - 13006 Marseille
☎ 04 91 29 77 00
✉ contact@amicaledunid13.org

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Hébergement

31 HAUTE-GARONNE

📍 52 blvd Déodat de Séverac - 31300 Toulouse
☎ 05 34 41 57 60
✉ contact@amicaledunid31.fr

- Prévention sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global

34 HÉRAULT

📍 3, rue Anatole France - 34000 Montpellier
☎ 04 67 58 13 93
✉ contact@lababotte.org

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Logement accompagné

38 ISÈRE

📍 9 rue Raoul Blanchard - 38000 Grenoble
☎ 04 76 43 01 66
✉ contact@adnaura.fr

- Sensibilisation, formation
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global

69 RHÔNE

📍 29 rue St Jean de Dieu, Technopark, Bât B - 69007 Lyon
☎ 04 78 27 28 20
✉ contact@adnaura.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Atelier d'adaptation à la vie active
- Hébergement

73 SAVOIE

📍 Chambéry
☎ 04 76 43 01 66
✉ contact@adnaura.fr

- Accompagnement des parcours de sortie de la prostitution

75 PARIS

📍 103, rue La Fayette - 75010 Paris
☎ 01 42 02 38 22
✉ amicaledunid.paris@adn75.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Hébergement

77 SEINE-ET-MARNE

📍 Champs-sur-Marne
☎ 01 41 68 20 28
✉ contact.mm77@adn93-asso.org

- Mission mineur.e.s

78 YVELINES

📍 Guyancourt et Poissy
☎ 07 69 79 14 57
✉ permanence.sociale@adn78.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Accueil
- Accompagnement social global

92 HAUTS-DE-SEINE

📍 83 bis, rue de Varsovie - 92700 Colombes
☎ 01 47 60 00 78
✉ contact@adn92.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Accueil
- Accompagnement social global
- Atelier d'adaptation à la vie active
- Hébergement

93 SEINE-ST-DENIS

📍 11/13 rue Félix Merlin - 93800 Épinay-sur-Seine
☎ 01 41 68 20 28
✉ amicaledunid93@adn93-asso.org

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Logement accompagné

95 VAL-D'OISE

📍 Cergy et Sarcelles
☎ 07 67 29 47 54
✉ permanence.sociale@adn95.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Accueil
- Mission mineur.e.s à Cergy (ouverture 2023)
- Accompagnement social global

BR BRETAGNE

Présence sur les 4 départements

📍 33 rue Jean Macé - 29200 Brest
☎ 06 35 47 60 33
✉ bretagne@adn-asso.org

- Sensibilisation, formation
- Accueil
- Aller-vers
- Accompagnement social global

📍 35 avenue Aristide Briand - 35000 Rennes
☎ 06 13 30 93 19
✉ bretagne@adn-asso.org

- Sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Document publié en août
2024 par l'Amicale du Nid

www.amicaledunid.org

